

Baccalauréat

Enseignement de l'éducation physique et à la santé



Stage 3 ÉPS secondaire- Assistanat et enseignement au secondaire
EDU 3004 - 5 crédits

**GUIDE DE STAGE POUR STAGIAIRES, ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS ET
SUPERVISEURES OU SUPERVISEURS**

2023-2024

EDU 3004

L'équipe d'encadrement des stages

Catherine Joly

Responsable des stages

c.joly@umontreal.ca

514-343-6680

Hayat Issoulaimani

Technicienne en coordination du travail de bureau

hayat.issoulaimani@umontreal.ca

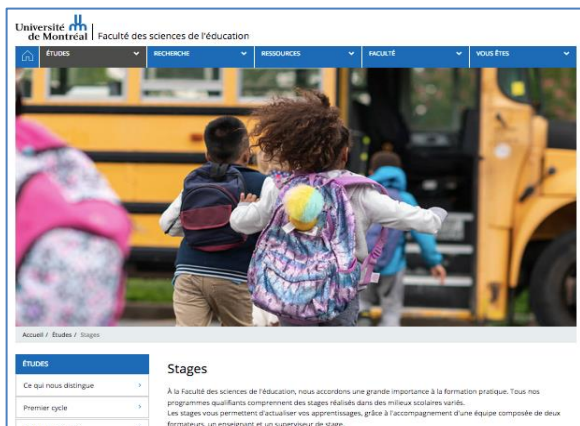
514-343-2276

Guide préparé par Cecilia Borges en collaboration avec Catherine Joly et l'équipe de supervision de stage

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignante associée ou enseignant associé par courriel.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignante associée ou l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

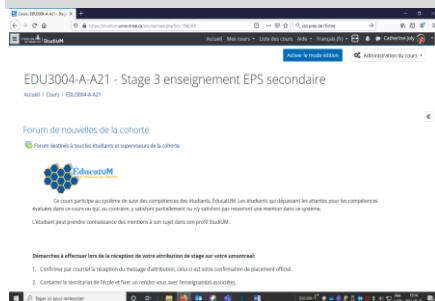


La page Studium FC est destinée aux enseignantes ou enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignantes ou enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte Studium en consultant le procédurier. https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURES OU LES SUPERVISEURS



Studium est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseuses ou les superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au sigle de stage de chaque étudiant, comme les modalités du stage, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

<https://studium.umontreal.ca/>

Guide du stage EDU 3004, Centre de formation initiale des maitres, Université de Montréal, 2023-2024

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU STAGE	5
CHEMINEMENT DE 1^{RE}, 2^e et 3^e ANNÉE.....	6
FORMULE.....	7
CALENDRIER DE STAGE.....	8
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	10
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	11
DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ	13
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	15
RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE.....	17
DEUX VISITES DE SUPERVISION.....	19

ANNEXES

PISTES ET MODALITÉS AVANT LE STAGE INTENSIF	20
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE.....	21
GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE	23
GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS SECONDAIRE	24
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	31

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce stage d'une durée de 28 jours a pour objectif de permettre à l'étudiant de développer ses compétences professionnelles par l'acquisition d'habiletés, d'attitudes professionnelles et de connaissances liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé ainsi qu'à l'analyse des pratiques d'enseignement.

En continuité avec le stage précédent, en plus de planifier des séquences d'enseignement, de piloter et de superviser le groupe classe et d'apprécier les effets de ses interventions, **il s'agit pour l'étudiante ou l'étudiant d'une première occasion pour évaluer les apprentissages des élèves** et coopérer plus étroitement avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et l'équipe école dans l'exercice de ses fonctions. En ce sens, il vise spécifiquement la mobilisation des ressources et le développement de compétences relativement à la planification de situations d'apprentissage, au pilotage, à la supervision et à l'évaluation des apprentissages chez les élèves. Enfin, dans une démarche de développement professionnel, il collabore à l'analyse réflexive sur la gestion de la classe, la gestion des apprentissages et de façon globale sur la pratique enseignante, ainsi qu'à l'adoption d'un agir éthique et professionnel.

Il vise une intégration progressive en milieu scolaire et une prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes classe à travers des activités d'observation, d'assistantat, d'enseignement de situations d'apprentissage. Les séminaires à l'université favorisent une vue d'ensemble par la mise en commun des expériences et sont en lien direct avec les observations et les interventions en stage.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS DU STAGE EDU 3004

Il est possible que le stage EDU 3004 soit le premier stage au secondaire de votre stagiaire. Cette première expérience est donc une occasion importante pour nos étudiants de développer leur confiance, se familiariser avec un établissement secondaire et développer leurs compétences auprès des élèves de niveau secondaire.

CHEMINEMENT DE 1^{RE}, 2^E ET 3^E ANNÉE

Première année

L'enseignement d'ÉPS au primaire et au secondaire

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
DID10101 Français écrit pour futurs enseignants 1	1,5	DID10102 Français écrit pour futurs enseignants 2	1,5
ETA1001 Histoire et philosophie de l'éducation	3	KIN1047 Activité physique : bases physiologiques	4
KIN1031 Apprentissage et contrôle du mouvement	3	KIN1408 Atelier au préscolaire et au primaire	3
KIN1049 Anatomie fonctionnelle et enseignement	3	KIN2102 Sécurité et premiers soins	3
KIN1109 Agir et interagir au primaire	2	PPA2102 Gestion de classe en éducation physique	3
KIN1712 Introduction en ÉPS	3	EDU1004 Stage 1 enseignement ÉPS primaire et secondaire Préalable (s) : KIN1712. Concomitant (s): EDU 1314 KIN1408, PPA2102	3
Activité d'intégration : EDU1314 Séminaire d'intégration en ÉPS 1			1
Total	15,5		18,5

Deuxième année

L'enseignement d'ÉPS au primaire

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
DID2000 Oral	1	KIN2208 Agir et interagir - patinoire	2
DID2107 Didactique de l'ÉPS	4	KIN2209 Activité physique et saine alimentation	2
ETA1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages	1	PPA1100 Apprentissage scolaire et développement	3
ETA1900 Système éducatif et profession enseignante	3	PPA3400 Intégration scolaire des élèves HDAA	3
KIN2101 Biomécanique et enseignement	3	EDU2204 Stage 2 assistantat et enseignement au primaire Préalable (s) : EDU1004, DID2107. Concomitant (s): EDU 2314, PPA1100, PPA3400	5
KIN2107 Activités collectives espaces communs	2		
KIN2109 Agir mouvements fondamentaux	2		
Activité d'intégration : EDU2314 Séminaire d'intégration en ÉPS 2			1
Total	16		16

Troisième année

L'enseignement de l'ÉPS au secondaire

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
ETA3888 Évaluation des apprentissages en ÉPS	3	KIN3710 Élèves à besoins particuliers et ÉPS	3
KIN1402 Atelier au secondaire	3	KIN3105 Activités – duel en espaces distincts	2
		KIN1405 Évaluation des aptitudes physiques	2
		KIN3106 Agir et interagir - piscine	2
PPA3310 L'adolescent et l'école comme milieu de vie	3	PPA3102 Intervention en ÉPS : élèves en difficulté	3
		KIN3201 Enseigner en plein air 1	1
Stage : EDU3004 Stage 3 assistantat et enseignement ÉPS au secondaire Préalable (s) : DID 2107, EDU2204, Concomitant (s): EDU 3314, ETA3888, KIN 1402, PPA3310	5	Un cours à option (au moins 1 cr.) :	1
Activité d'intégration : EDU3314 Séminaire d'intégration en ÉPS 3			1
Total	14		13ou14

Lien vers la page StudiUM des plans de cours, pour les superviseuses ou les superviseurs :

<https://studium.umontreal.ca/mod/folder/view.php?id=634287>

FORMULE



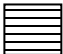

<p>2 demi-journées d'accueil</p> <p>STAGE : 28 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 4 rencontres de 3h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 demi-journées d'accueil à effectuer AVANT le 1^{er} séminaire. (Annexe 1) • Présence à temps plein dans le milieu de stage pendant 28 jours intensifs, selon l'horaire de l'établissement scolaire. • Participation active obligatoire à 4 séminaires selon le calendrier. Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.
<p>3 jours : Volet intégration, observation et assistantat</p> <p>25 jours : Prise en charge progressive jusqu'à une tâche complète en ÉPS</p>	<p>La ou le stagiaire et l'enseignante associée ou l'enseignant associé discutent des attentes respectives et remplissent l'entente de stage (Annexe 2)</p> <p>Intégration, observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des groupes; • Comportement d'élèves, climat des classes, élèves à besoins particuliers; • Approches pédagogiques; • Modèles de gestion de classe. • Collaboration aux différentes tâches de l'enseignant. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant et s'il y a lieu, participation à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres de parents d'élèves, etc.; • Participation à une journée pédagogique s'il y a lieu. <p>Prise en charge progressive jusqu'à la prise en charge complète : La formule prévoit de la souplesse dans l'arrimage de la prise en charge. La répartition proposée permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la première visite de supervision. (Pages 16-17)</p>
<p>Supervision 2 visites planifiées, en présence et à distance, selon les visites</p>	<p>Deux visites planifiées avec la superviseure ou le superviseur de stage 1^{re} visite : dans les semaines 2 et 3 2^e visite : dans les semaines 4 et 5</p> <p>Chacune des visites comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par la ou le stagiaire. • Rencontre de rétroaction en triade avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé ; échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action. • Évaluation de la ou du stagiaire en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

CALENDRIER DE STAGE

Calendrier régulier A2023

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1												1	2	
2	3	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26	24	25	26	27	28	29	30
30	31						27	28	29	30	31									

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
													31							

<p>Cours: du 5 septembre au 8 novembre </p> <p>Fête du travail : 4 septembre</p> <p>Action de grâce : 9 octobre</p> <p>Semaine d'activités libres : 16 au 20 octobre</p>	<p>Stage : EDU 3004 - 5 cr. </p> <p>2 demi-journées d'accueil</p> <p>et 28 jours de stage entre le 9 novembre et le 18 décembre</p> <p>4 séminaires :</p> <p>30 octobre de 8h30 à 11h30,</p> <p>20 novembre de 16h30 à 19h30,</p> <p>5 décembre de 16h30 à 19h30 </p> <p>20 décembre de 12h30 à 15h30</p> <p>Dépôt du bilan réflexif : envoi électronique </p> <p>au superviseur le 22 décembre avant midi</p>
---	--

EDU 3004X

H 2024 (session exceptionnelle)

JANVIER							FÉVRIER							MARS							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	6					1	2	3						1	2
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23	
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30	
														31							

AVRIL							MAI							JUIN								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
		1	2	3	4	5	6					1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8		
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15		
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22		
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29		
														30								


Cours : du 8 janvier au 9 février

Semaine d'activités libres : Selon le calendrier de votre milieu

Congé de Pâques : 29 mars au 1^{er} avril


Colloque des finissants : 30 avril

Stage: EDU 3004X - 5 cr.

2 demi-journées d'accueil 

Et 28 jours de stage du 12 février au 27 mars


4 séminaires :

6 février de 12h30 à 15h30 

20 février de 16h30 à 19h30

12 mars de 16h30 à 19h30

28 mars de 12h30 à 15h30

Dépôt du rapport de stage : envoi électronique au superviseur le 2 avril avant midi 

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. En contexte scolaire

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignante associée ou l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))^[1].
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée au superviseur et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. Étant donné que l'entente provinciale signée par les commissions scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un ou une stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de sa commission scolaire ou de son établissement.
- 1.5. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes ([voir le guide Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

2. En contexte universitaire

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage.** Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4 Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

^[1] Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

IMPORTANT : L'enseignante associée ou l'enseignant associé est **responsable de ses groupes en tout temps.**

Rôle de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec la ou le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification à long terme et quotidienne (sommaire et détaillée): le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que la ou le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer, au moins trois heures par semaine, et donner des rétroactions de façon régulière.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès de la ou du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles de la ou du stagiaire, à la mi-stage et à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Rôle du superviseur

- Être disponible pour la ou le stagiaire et l'enseignante associée ou l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie de la ou du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès de la ou du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).

- Participer à l'évaluation continue de la ou du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et la ou le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que la ou le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignante associée ou l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé de l'appréciation des compétences de la ou du stagiaire.

**DOCUMENTS À REMETTRE
PAR L'ENSEIGNANTE
ASSOCIÉE OU
L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ**

Spécificités

Outils disponibles sur StudiUM

Échéance

**** la ou le stagiaire les fournit à son enseignant associé.**

Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé	Après UNE semaine de stage , par courriel ou papier
Grille d'appréciation de l'implication professionnelle de la ou du stagiaire	L'enseignante associée ou l'enseignant associé complète une grille d'appréciation de l'implication professionnelle de son stagiaire (6 énoncés touchant certaines compétences)	Après UNE semaine de stage , par courriel institutionnel
Grille d'appréciation mi- stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé	Cette grille d'appréciation mi- stage devrait permettre de cibler les priorités de développement et les forces à consolider chez la ou le stagiaire.	mi- stage , par courriel institutionnel
Grille d'appréciation fin de stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé	Cette grille d'appréciation de fin de stage permet à l'enseignante associée ou l'enseignant associé de se prononcer sur chaque compétence de son stagiaire en fin de stage. Les commentaires, points forts et pistes de développement sont précieux pour la ou le stagiaire.	Dernier séminaire Envoi par courriel institutionnel au superviseur et au stagiaire (FORMAT PDF)

THÈMES ANNUELS ET TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT

En cohérence avec le [Référentiel de compétences](#), nos baccalauréats en enseignement visent à former des personnes enseignantes débutantes. Bien que la formation initiale contribue principalement à la maîtrise des compétences du champ 1 : le travail fait avec et pour les élèves, elle soutient le développement graduel de l'ensemble des compétences selon des niveaux d'acquisition variables, au cours des quatre années de formation.

Afin d'assurer une compréhension commune et une cohérence entre les cours et les stages d'une année et du programme, chacune des années de nos baccalauréats en enseignement est organisée autour d'un thème annuel dans lequel s'inscrivent quatre trajectoires de développement : cognitive, participative, sociale et identitaire.

Thèmes annuels			
AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
Explorer le rôle de la personne enseignante en adaptation scolaire dans le contexte scolaire québécois	S'initier aux pratiques enseignantes en adaptation scolaire	Intervenir et réguler sa pratique enseignante en adaptation scolaire	Endosser le rôle de la personne enseignante en adaptation scolaire

Trajectoires de développement			
AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
Trajectoire cognitive			
Connaitre/Comprendre	Appliquer/Analyser	Agir/Évaluer	Créer/Contribuer
Trajectoire participative			
Familiarisation	Initiation	Intervention	Contribution
Trajectoire sociale			
Centrée sur la pratique de la personne enseignante dans la classe, l'école et la communauté	Centrée sur la pratique de la personne enseignante dans la classe	Centrée sur la pratique de la ou du stagiaire dans la classe	Centrée sur la pratique de la ou du stagiaire dans la classe, l'école et la communauté
Trajectoire identitaire			
Aspirante enseignante Aspirant enseignant	Apprentie enseignante Apprenti enseignant	Enseignante accompagnée Enseignant accompagné	Enseignante débutante Enseignant débutant

TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

(voir détails : Guide d'évaluation compétences_Bac)


Dans le document *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante*, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui.

Dans le cadre des stages, les enseignantes ou enseignants associés et les superviseuses ou les superviseurs apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au guide d'évaluation qui sera fourni par l'étudiant.

Chaque année, **les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.


Ce tableau suivant permet de visualiser le développement attendu des compétences à travers les quatre stages :

Compétences	Stage 1 (18 jours)	Stage 2 (28 jours)	Stage 3 (28 jours)	Stage 4 (45 jours)
Fondements				
1- Savoirs, culture	1	1	1	1
2- Langue	2	2	2	2
Champ 1 : Compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves				
3- Planification	3	3	3	3
4- Pilotage	4	4	4	4
5- Évaluation	5	5	5	5
6- Gestion	6	6	6	6
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7	7
8- Soutenir le plaisir d'apprendre	8	8	8	8
Champ 2 : Compétences à la base du professionnalisme collaboratif				
9- Concertation avec l'équipe pédagogique	9	9	9	9
10- Coopération avec les partenaires	10	10	10	10
Champ 3 : Compétences inhérentes au professionnalisme enseignant				
11- Développement professionnel	11	11	11	11
Compétences transversales				
12- Utilisation des TIC	12	12	12	12
13- Agir responsable, éthique	13	13	13	13

 = compétences non-discriminantes

 = compétences discriminantes

Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

 DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement
 CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre
 CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
 CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
 DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Chacune des compétences est accompagnée de dimensions (cf. Guide d'évaluation) auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par la ou le stagiaire

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compétences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE

Cette répartition permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la première visite de supervision.

Responsabilités de La ou le stagiaire	
Semaine #1 3 jours (5 jours maximum)	Observation et assistantat <ul style="list-style-type: none">• La ou le stagiaire prend les présences en début de séance• La ou le stagiaire assume l'activation de la séance• La ou le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme• La ou le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante• La ou le stagiaire prépare l'échauffement• La ou le stagiaire assure les transitions (au vestiaire, entre les activités, etc.)
Fin de semaine #1 Semaine #2 IMPORTANT : Les visites de supervision débutent dans la 2 ^e semaine, l'étudiant doit avoir vécu des prises en charge autonomes avant la visite.	Coenseignement <ul style="list-style-type: none">• La ou le stagiaire prend les présences en début de séance• La ou le stagiaire assume l'activation de la séance• La ou le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante ou en planifiant certaines parties de la séance• La ou le stagiaire pilote les exercices pédagogiques, « éducatifs »• La ou le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme et – ou de l'échauffement Une séance sur deux <ul style="list-style-type: none">• La ou le stagiaire assiste l'enseignante associée ou l'enseignant associé lors de la première séance de la journée et assume la deuxième séance et ainsi de suite pour le reste de la journée• La ou le stagiaire participe à la conception et planification de situations d'apprentissage
Semaine #3 jusqu'à la fin du stage	2/3 de tâche jusqu'à la prise en charge complète de la tâche d'enseignement

OBSERVATION ET ASSISTANAT

En alternance avec les périodes d'observation, la ou le stagiaire est invité à assumer certaines responsabilités. Il doit entre-autres, **prendre les présences** en début de leçon et **assumer l'activation de la période**. Il est aussi responsable **des transitions** et de **la phase du retour au calme**. Ces responsabilités sont assumées de façon progressive, dès la première semaine de stage.

COENSEIGNEMENT

La ou le stagiaire continue à assumer les responsabilités ci-haut mentionnées auxquelles s'ajoutent d'autres tâches. Ainsi, il **prépare le matériel** nécessaire pour la leçon, **présente des consignes** aux élèves et **co-anime avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé**. Il peut

s'occuper d'un petit groupe d'élèves. Il **offre des rétroactions aux élèves de façon constante afin de soutenir les apprentissages**. Il développe ses habiletés de supervision (balayage visuel) et pilotage (guidage) des élèves pendant qu'ils exécutent les activités proposées.

Le **coenseignement** ou *teamteaching* est de plus en plus fréquent dans les écoles au préscolaire primaire où deux enseignants assurent ensemble l'enseignement d'un groupe formé par des élèves venant de deux foyers ou classes. **Il se peut que cela se produise au secondaire**. L'expérience de **coenseignement** est toujours riche et s'avère une expérience collaborative pour plusieurs enseignants et stagiaires au profit de l'apprentissage chez les élèves. Cependant, considérant cette période de formation, il est important de favoriser le développement de l'autonomie chez la ou le stagiaire et permettre à ce dernier de prendre en charge le groupe d'élèves seul afin qu'il puisse créer des liens significatifs avec ceux-ci, s'entraîner à la gestion des apprentissages et de la classe et se préparer à la visite de supervision.

ENSEIGNEMENT

Graduellement, la ou le stagiaire prend en charge des périodes complètes d'enseignement. Il observe attentivement l'enseignante associée ou l'enseignant associé lors de la première période de la journée et prend en charge la seconde période. Il prépare donc les consignes à donner aux élèves, le matériel dont il aura besoin, ainsi que les rétroactions à faire pendant la séance. Enfin, **il assume l'entière responsabilité de la séance**, autant la planification que le pilotage et la supervision des élèves. La ou le stagiaire participe ainsi à la conception de situations d'apprentissage ou planifie des parties de la séance. Au terme de la séance, il analyse sa prestation d'enseignement à l'aide de l'enseignante associée ou l'enseignant associé.

DEUX VISITES DE SUPERVISION

Les visites de supervision visent à **développer une pratique réflexive chez la ou le stagiaire** et à l'amener, de plus en plus, à identifier et à expliciter les liens entre ses interventions d'enseignement et l'apprentissage de la matière par les élèves. Ces visites représentent une bonne occasion de cibler des groupes comportant certains défis afin d'explorer des stratégies d'intervention avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et le superviseur.

Lors de la première visite, dans les semaines 2 et 3, la superviseure ou le superviseur :

- échange avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire sur le déroulement et les conditions du stage jusqu'à maintenant;
- réalise une observation de la ou du stagiaire en classe (**période complète**);
- échange avec la ou le stagiaire et lui fait une première évaluation formative de ses compétences d'enseignement en présence, si possible, de l'enseignante associée ou l'enseignant associé ;
- discute avec la ou le stagiaire et l'enseignant des répercussions probables de l'enseignement effectué sur les apprentissages réalisés par les élèves
- identifie avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire les forces à exploiter et cible quelques éléments à travailler en priorité.

Lors de la deuxième visite, dans les semaines 5 et 6, la superviseure ou le superviseur:

- s'informe des points plus particuliers sur lesquels devrait porter l'observation;
- réalise une observation de la ou du stagiaire en classe (**période complète**);
- échange avec la ou le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation et notamment sur les aspects qui avaient été ciblés et sur les répercussions probables de l'enseignement effectué sur les apprentissages réalisés par les élèves, cela, si possible, en présence de l'enseignante associée ou l'enseignant associé ;
- effectue, avec l'enseignant et la ou le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan précis des acquis, des points à travailler et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage.

IMPORTANT :

Au moins 48 heures à l'avance, la ou le stagiaire doit faire parvenir à son superviseur toutes ses planifications détaillées dont celles qui feront l'objet des visites de supervision.

Analyse de sa visite de supervision (vidéoscopie) en prévision de la triade :

En 1-2 pages, la ou le stagiaire **visionne sa vidéoscopie** et fait une **analyse** de ses **forces et défis**, en **dégageant ses éléments d'explication** basés sur des **faits observables**. En conclusion, il prépare un **plan d'action concret** pour s'améliorer et poursuivre son développement professionnel.

Envoyée au superviseur AVANT la triade, le délai vous sera précisé par votre superviseur de stage



PISTES ET MODALITÉS AVANT LE STAGE INTENSIF

Étapes à suivre par la ou le stagiaire à la suite d'un placement de stage

Responsabilité	Quand	Comment et quoi
1. Contact initial	Le plus rapidement possible à la suite du placement de stage	Un courriel pourrait précéder un téléphone ou une courte visioconférence. <ul style="list-style-type: none"> Se présenter brièvement et planifier ensemble les dates des 2 demi-journées de rencontres. S'assurer de la disponibilité de l'EA (calendrier)
2. Rencontre d'accueil (2 demi-journées ou 1 journée complète, selon les disponibilités de chacun)	À la suite du contact initial et, idéalement, avant le 1 ^{er} séminaire (si le placement a pu être fait suffisamment tôt)	Une demi-journée avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé Une demi-journée en présence des élèves <ul style="list-style-type: none"> Se présenter davantage de part et d'autre Discuter des attentes Discuter des groupes d'élèves, particularités et intervenants impliqués Explorer le matériel Visite de l'école / appropriation des lieux Possible rencontre des collègues et membres de la direction

Premières journées de stage :

- Observations des différents groupes d'élèves et de l'EA en action
- Rédaction de l'entente de stage avec l'EA



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de proposer des modalités de fonctionnement convenant à chacun. Celles-ci pourront bien sûr, être revues au fur et à mesure du stage, selon les besoins de chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, compétences disciplinaires et types d'enseignement pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe et/ou de la gestion disciplinaire modifiables et non modifiables :

Autres attentes importantes :

ATTENTES ET PROJET DE LA OU DU STAGIAIRE

Principaux objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage par l'enseignante associée ou l'enseignant associé :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature de la ou du stagiaire

Date

Signature de l'enseignante associée ou l'enseignant associé

Date



GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE

EDU 3004 – 5 crédits

Stage 3– Enseignement en ÉPS au secondaire

Grille d'appréciation de l'implication professionnelle de la ou du stagiaire

Nom de la ou du stagiaire :

Nous voudrions connaître, **après une première semaine de stage**, votre degré de satisfaction quant à l'implication professionnelle de votre stagiaire dans votre école.

Nous vous invitons à remplir ce petit questionnaire afin que nous puissions ajuster le tir le cas échéant.

Légende : 1-en désaccord, 2- légèrement en désaccord, 3- légèrement d'accord, 4- en accord

Énoncé	Votre évaluation	Commentaires
Communique de façon claire, précise et constructive (Compétence 2)		
Construit des relations positives avec les élèves (Compétence 8)		
Adopte une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue . (Compétence 11)		
Communique à l'ère du numérique/ Agit en citoyen éthique à l'ère du numérique (Compétence 12)		
Agit et se comporte de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente. (Compétence 13)		
Connaît et respecte les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative. (Compétence 13)		
Tout autre commentaire :		

Votre nom : _____

Signature : _____

Date : _____



GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS SECONDAIRE

Titre de la situation d'apprentissage et d'évaluation

Planification élaborée
par :

Ordre d'enseignement	Niveau		Nb de séances
	1er cycle	2e cycle	
<input type="checkbox"/> Secondaire	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5	

Intention pédagogique de
la SAÉ

À la fin de la SAÉ (ou de la séance), les élèves seront en mesure de ...

Production attendue

(ce qui est attendu de
l'élève à la fin de la SAÉ)

COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE

1er cycle : [Programme](#)

C1 : Agir dans divers contextes
de pratique d'activités physiques

- Analyser la situation selon les exigences du contexte
- Exécuter des actions motrices selon contraintes de l'environnement
- Évaluer son efficacité motrice et sa démarche en fonction du but poursuivi

C2 : Interagir dans divers
contextes de pratique d'activités
physiques

- Coopérer à l'élaboration d'un plan d'action
- Participer à l'exécution du plan d'action
- Coopérer à l'évaluation du plan d'action

C3 : Adopter un mode de vie
sain et actif

- Analyser les effets de certaines habitudes de vie sur sa santé et son bien-être (1^{er} cycle)
- Élaborer un plan visant à maintenir (2^e cycle) ou modifier certaines de ses habitudes de vie
- Mettre en œuvre son plan
- Évaluer sa démarche et l'état de ses habitudes de vie

--	--	--

Type(s) ou principe(s) d'action	Moyen(s) d'action

CONTENUS D'APPRENTISSAGE Éléments de la Progression des apprentissages enseignés durant la SAÉ	
Savoir(s)	
Savoir-faire	
Savoir-être	

ÉVALUATION

(Cadre d'évaluation des apprentissages)

Critères d'évaluation	Éléments favorisant la compréhension des critères	Éléments observables
Maîtrise des savoirs		
Cohérence de la planification	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sélection : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C1) d'une variété d'actions motrices et d'enchaînements en fonction des capacités personnelles et des contraintes de l'activité <input type="checkbox"/> Élaboration : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C2) de plans d'action selon les capacités des pairs et les contraintes de l'activité <input type="checkbox"/> (C3) de plans détaillés de pratique régulière et sécuritaire d'activités physiques <input type="checkbox"/> (C3) de plans détaillés d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie 	
Efficacité de l'exécution	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Exécution et ajustement : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C1) d'actions motrices et d'enchaînements (intégration d'éléments techniques) <input type="checkbox"/> Application et ajustement : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> (C2) de stratégies et de rôles à jouer <input type="checkbox"/> (C2) de principes d'action et de synchronisation <input type="checkbox"/> (C2) de principes de communication <input type="checkbox"/> (C2) de plans d'action <input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Application de règles de sécurité <input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Manifestation d'un comportement éthique <input type="checkbox"/> (C3) Pratique, en contexte scolaire, d'activités sollicitant la condition physique <input type="checkbox"/> (C3) Mise en œuvre de plans personnels d'habitudes de vie saines et actives * 	

<p>Pertinence du retour réflexif</p>	<p><input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Évaluation de la démarche, du plan d'action et des résultats</p> <p><input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Identification de pistes de solution à des fins d'ajustements *</p> <p><input type="checkbox"/> (C1-C2-C3) Réinvestissements dans des activités ultérieures *</p>	
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>		

<p>Repère(s) culturel(s) significatif(s)</p> <p>Programme, page 490</p>	
--	--

VUE D'ENSEMBLE DU DÉROULEMENT DE LA SAÉ

Séance	Sommaire des activités d'apprentissage et d'évaluation	Matériel requis
Séance 1	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 2	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 3	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 4	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 5	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 6	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 7	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	
Séance 8	Intention pédagogique et sommaire de la séance :	

PLANIFICATION DÉTAILLÉE

Séance Cliquez ici pour entrer du texte...

Intention pédagogique de la séance

À la fin de la séance, les élèves seront en mesure de ...

1^{ER} TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE PRÉPARATION

Durée :

- Présenter l'intention pédagogique de la séance
- Activer les connaissances (faire émerger les représentations mentales des élèves et questions)
- Présenter le déroulement général de la séance

Éléments au choix

- Présenter la compétence, l'intention pédagogique, la production attendue et les critères d'évaluation de la SAÉ
- Présenter un élément déclencheur, la problématique ou un repère culturel
- Échauffement
- Règles de sécurité, organisation du plateau et schéma(s)
- Etc.

Matériel requis :

Détaillez ici :

2^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE RÉALISATION

Durée :

Proposer des activités d'apprentissage liées à l'intention pédagogique de la séance (Progression des apprentissages).

- Objectif(s) d'apprentissage de l'activité
- Critère(s) de réussite de l'activité
- Explication du déroulement et des consignes
- Règles de sécurité et organisation du plateau

Éléments au choix :

- Défi(s) anticipé(s), solution(s) envisagée(s) et différenciation
- Rétroaction anticipée
- Questionnement, lien et transfert
- Démonstration ou support visuel
- Etc.

Matériel requis :

Activité d'apprentissage 1 | Durée :

Détaillez ici :

Intégrez votre schéma ici :

Activité d'apprentissage 2 | Durée :

Détaillez ici :

Intégrez votre schéma ici :

Activité d'apprentissage 3 | Durée :

Détaillez ici :

Intégrez votre schéma ici :

3^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE D'INTÉGRATION

Durée :

- Synthèse des apprentissages réalisés (critères de réussite)
- Bilan des réussites et des défis (aider les élèves à s'autoréguler)
- Lien avec le prochain cours, la SAÉ ou transfert

Éléments au choix

- Repère culturel ou tâche à faire à la maison
- Stratégie(s) (questionnement, démonstration(s) commentée(s), analyse vidéo, production...)
- Etc.

Matériel requis :

Détaillez ici :

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,¹ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)². Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.³
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

¹ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

² Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

³ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁴

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁵

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁶

Révisé octobre 2019

⁴ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁵ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf
(dimension 1)

⁶ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.